

Compte-rendu Commission Lycée (JN Toulouse Dimanche 19 Octobre 2014)

Rappel des thèmes de travail actuels de la commission lycée :

- Comment gérer l'évolution du public lycéen ?
- Quelles mathématiques enseignées au lycée et avec quels programmes ? Quel bilan de la réforme 2009 ?
- Quelles modalités d'évaluation au lycée et pour le baccalauréat ?
- Comment véritablement intégrer le numérique au lycée pour l'accompagnement des élèves ?

Environ 80 personnes ont participé à la réunion de la commission lycée lors des Journées Nationales à Toulouse. Voici quelques points qui y ont été évoqués et discutés :

Bernard Egger a présenté le projet de création d'une Plateforme d'Accompagnement Pédagogique (PAP). CANOPE (ancien CNDP), très intéressé par ce projet, doit signer prochainement un partenariat avec l'APMEP pour le mettre en œuvre. Cette plateforme contiendra des vidéos pédagogiques dont la qualité sera certifiée par un groupe de travail de l'APMEP. Si vous êtes intéressés pour créer des vidéos, prenez contact avec Stéphanie Doret, responsable au Bureau National (doret.apmep@gmail.com).

Actuellement, deux consultations sont en cours concernant l'évaluation et le redoublement. Si vous êtes intéressés, vous pouvez apporter vos contributions via les sites :

<http://www.conference-evaluation-des-eleves.education.gouv.fr/>

http://www.cnesco.fr/appeel_candidature/

Discussions sur les conséquences de la réforme du lycée :

- La filière L : Le ministère semble enfin prendre conscience de la gravité de l'absence de formation mathématique pour de nombreux élèves de la série littéraire (L'an prochain, ce sera la première promotion de candidats au CRPE issus de la réforme). L'APMEP renouvellera sa demande de remettre des mathématiques pour tous en série littéraire et de revenir à un enseignement propre à cette filière. Il nous faudra discuter de quel type d'enseignement : « enseignement de culture mathématique ET/OU enseignement Math-Info »
- La filière S : La réforme n'a pas atteint son objectif de rééquilibrage des séries. La répartition des horaires de mathématiques doit être plus graduelle sur le cycle terminal. L'APMEP renouvellera sa demande de 5h en 1S et 6,5h en TS. Certains collègues soulignent aussi le fait que les mathématiques sont absentes de l'AP en 1S dans certains établissements.
- La filière STMG : Il a été rappelé que l'horaire de mathématique est insuffisant pour permettre aux élèves d'intégrer certains IUT.
- Un collègue a émis l'idée d'une réflexion plus générale sur les filières avec la création d'un bac généraliste.
- La grande disparité dans l'organisation de l'AP a de nouveau été soulevée. Elle engendre des écarts d'horaires et de contenus importants sur l'ensemble de la scolarité au lycée. Les élèves entrent dans l'enseignement supérieur avec des niveaux très différents selon leur établissement de provenance.

Les programmes du lycée : La commission de suivi des programmes, créée fin 2011 à l'initiative de l'APMEP, a publié un rapport avec des préconisations clairement formulées pour la classe de seconde. Malheureusement ses travaux n'ont pas été reconduits malgré ce qui avait été annoncé. Nous demandons à ce que le travail commencé soit étendu jusqu'à la classe de terminale. L'APMEP doit poursuivre sa réflexion interne pour être force de proposition.

L'évaluation au lycée : une banque d'exercices, à prise d'initiative vient d'être publiée par l'Inspection générale pour faire évoluer un des exercices du sujet du bac vers un problème plus ouvert dans toutes les séries. Ces problèmes sont-ils suffisamment ouverts ? Sont-ils suffisamment nombreux pour éclairer les enseignants sur ce qui est attendu en termes de formation et d'évaluation ? Il faudrait des éléments supplémentaires précisant les modalités de cette évaluation. Un groupe de travail au sein de la commission lycée pourrait prendre en charge la réflexion sur l'évaluation au lycée.

Merci de transmettre vos contributions personnelles à karine.sermanson@gmail.com. Vos textes alimenteront les discussions de la commission afin de faire évoluer le texte « Propositions et revendications » de la plaquette Visages.

La prochaine réunion de la commission lycée aura lieu le **Samedi 6 décembre** à partir de 9h30 au local de l'APMEP, 26 rue Duméril 75013 Paris. Possibilité de connexion par visioconférence à partir de 14h sur inscription via le site de l'association.